

# Sustainability risk policy summary

---



Sustainability risk is an environmental, social or governance event or condition which, if it occurs, could cause a negative material impact on the value of individual investments.

If sustainability risks are not sufficiently identified, managed and diversified across investments and different asset classes then concentration exposure may lead to greater potential for losses and thereby permanent loss of capital.

The Research team seek to identify sustainability risks as part of initial and ongoing investment due diligence. As part of the initial stock selection process, the Research team partners closely with the Responsible Investment (RI) team to fully understand a company's risks, including material sustainability risks. As a stock idea goes through the investment process, sustainability risks will be discussed, graded and where necessary quantified in the context of the investment case and investment horizon. Once a new stock idea has been presented to Portfolio Managers, the analyst along with specialists from the RI team are responsible for monitoring and managing these risks.

Ongoing monitoring of sustainability risks occurs through

- periodic peer reviews within Research and involving the RI team and Portfolio Managers
- review of company results, stock performance and external presentations
- use of internally developed framework to assess sustainability of sovereign bond holdings based on a series of country level factors and indicators
- regular sector and stock market thematic analysis by the Research team
- active stewardship (more details below)

Sustainability risks are an important consideration in the context of equity and bond issuer analysis but also in macroeconomic analysis, hence issues such as water scarcity, energy transition and climate change, amongst others are routinely identified, managed and monitored.

Post-investment, for relevant assets that are held widely by portfolios, a stewardship plan may be drawn up to address issues, concerns or controversies relating to identified sustainability risks which are important to the investment case. This is likely to include engagement with management in order to improve our understanding of the material sustainability risks, as well as challenge behaviour in relation to sustainability factors.

We are signatories and supporters of several responsible investment initiatives which provide detailed guidance, support and development updates which enable us to more actively manage and monitor sustainability risks. These memberships include but are not limited to the Principles for Responsible Investment (PRI), UK Stewardship Code, the Japanese Stewardship Code, IIGCC and Climate Action 100+.

## Principle Adverse Impact disclosure – applicable to Ruffer S.A.

Sustainability factors relating to the climate and environment, social and employee matters, human rights, anti-corruption and anti-bribery matters are routinely analysed by members of the Responsible Investment and Research team. However, the Ruffer S.A. investment process does not currently include the consideration of principal adverse sustainability impacts (PAI). Assessment of PAI is complex and on a multi-asset basis, it may be based on data which is difficult to obtain and incomplete, estimated, out of date or otherwise materially inaccurate. We will continue to monitor data availability and once full and accurate PAI analysis is possible for the spectrum of securities held, it will be incorporated into the investment process in future.

## Remuneration policy – applicable to Ruffer S.A.

Ruffer S.A. does not currently integrate sustainability risk into its remuneration policy. This is currently under review and it is expected that Ruffer S.A. will update its remuneration policy to incorporate sustainability considerations during the course of 2021.

# Politique de risques liés à la durabilité



Le risque de durabilité est un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait avoir un impact négatif substantiel sur la valeur de certains investissements.

Si les risques de durabilité ne sont pas suffisamment identifiés, gérés et diversifiés entre les investissements et les différentes classes d'actifs, une surexposition peut alors entraîner des moins-values potentielles importantes et donc une perte définitive en capital.

L'équipe de Recherche a pour objectif d'identifier les risques de durabilité dans le cadre de l'étude initiale et continue sur nos investissements. Dans le processus de sélection des actions, l'équipe de Recherche travaille en étroite collaboration avec l'équipe Investissement Responsable (IR) afin de bien comprendre les risques d'une entreprise, y compris les risques importants en matière de durabilité. Au fur et à mesure qu'un titre avance dans le processus d'investissement, les risques en matière de durabilité sont discutés, notés et, si nécessaire, quantifiés dans le contexte particulier de cet investissement et de l'horizon de placement. Une fois qu'une nouvelle idée d'investissement a été présentée aux Gérants de Portefeuille, l'analyste ainsi que les spécialistes de l'équipe d'IR sont responsables du suivi et de la gestion de ces risques.

L'examen continu des risques de durabilité se fait via :

- des revues périodiques par les équipes de Recherche et d'IR, impliquant également les Gérants de Portefeuille,
- un suivi des résultats des entreprises, des performances boursières et des présentations externes,
- le recours à un cadre d'analyse conçu en interne pour évaluer la durabilité de nos obligations d'Etats suivant une série de facteurs et d'indicateurs au niveau des pays,
- des analyses thématiques et sectorielles régulières par l'équipe de Recherche,
- un engagement actif portant sur les risques de durabilité (plus de détails ci-dessous).

Les risques de durabilité sont une donnée importante dans l'analyse des émetteurs d'actions et d'obligations mais aussi dans l'analyse macroéconomique. C'est pourquoi des questions telles que la rareté de l'eau, la

transition énergétique et le changement climatique, entre autres, sont régulièrement identifiées, gérées et contrôlées.

Après investissement, un plan d'engagement pour les actifs détenus par la plupart des portefeuilles peut être mis en place pour répondre aux questions, préoccupations ou controverses relatives aux risques de durabilité associés qui sont importants pour l'investissement en question à la thèse d'investissement. Cet engagement peut prendre la forme d'un dialogue avec les équipes dirigeantes afin de mieux comprendre les risques importants de durabilité ou encore interroger leur attitude face aux facteurs de développement durable.

Nous sommes signataires et soutien de plusieurs initiatives d'investissement responsable qui fournissent des conseils détaillés, un renfort et des mises à jour de développement qui nous permettent de gérer et de surveiller plus activement les risques de durabilité. Ces adhésions comprennent, sans s'y limiter, les Principes for Responsible Investment (PRI), le UK Stewardship Code et Japan Stewardship Code, IIGCC et Climate Action 100+.

## Déclaration des Principales Incidences Négatives

Les facteurs de durabilité relatifs au climat et à l'environnement, aux questions sociales et salariales, aux droits de l'homme et à la lutte contre la corruption sont régulièrement analysés par les membres des équipes IR et de Recherche. Cependant, le processus d'investissement Ruffer ne tient actuellement pas compte des Principales Incidences Négatives (PIN) en matière de durabilité. L'analyse des PIN est complexe. Sur un portefeuille multi-actifs, il se peut que les données soient difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, obsolètes ou encore fondamentalement inexactes. Nous continuerons à surveiller la disponibilité des données et, dès qu'une analyse complète et précise des PIN sera possible pour l'ensemble des titres détenus, elle sera intégrée à l'avenir au processus d'investissement.

## Politique de rémunération

Ruffer S.A. n'intègre actuellement pas le risque de durabilité dans sa politique de rémunération. Celle-ci est en cours de révision et il est prévu d'y intégrer des considérations de durabilité dans en 2021.